

Au plaisir de treshault et tres puissant seigneur Louis Batard de Bourbon, gendre de Louis XI. Échanges et commandes artistiques au sein du milieu royal

Claire DECHAMPS

Former member

PhD

Thesis director

Fabienne JOUBERT

Additional information

Year thesis started

2008

Status of thesis

Defended

Defense date

25/10/2014

Research theme

3. Transfers, exchanges, movements in European and extra-European areas

4. Actors, institutions, networks: socio-cultural conditions of artistic activity

Thesis

Summary

Résumé

Connu pour ses qualités de bibliophile, Louis bâtard de Bourbon se distingue aussi par sa proximité avec Louis XI, dont il épouse la fille bâtarde. Propulsé à un rang auquel sa naissance ne le destinait pas, il acquiert avec Jeanne bâtarde de France, à partir de 1465 et durant une vingtaine d'années, une série d'œuvres destinée à affirmer le rang et la puissance de ce nouveau couple princier. L'objectif de ce travail a d'abord été de reconstituer ce corpus, composé d'une tapisserie, un panneau peint, plusieurs manuscrits enluminés et une commande castrale, pour l'étudier ensuite en détail afin de mettre en évidence les interférences entre commande, réseau social, carrière d'officier dans le sillage royal et événements historiques susceptibles d'avoir pu interférer dans le choix des œuvres ou dans les modèles de référence retenus. Cet ensemble a été considéré dans sa globalité, récusant le cloisonnement disciplinaire traditionnel, afin de cerner au plus près le sens et la fonction des œuvres, au profit des approches stylistiques plus traditionnelles. L'étude a cherché ensuite à montrer comment les valeurs royales ont été assimilées par le couple, dans quelles circonstances, et à quelles fins. L'interrogation plus large du contexte de création a mis en lumière la place singulière prise par ce seigneur dans le jeu politique de Louis XI, tout comme celle de son épouse, dont le rôle longtemps négligé apporte un nouvel éclairage sur les échanges entre œuvres et artistes, actifs au sein de ce réseau.

Jury de soutenance :

- Mme Ciavaldini-Rivière (GRENOBLE 2)
- Mme Joubert-Caillet (PARIS 4)
- M. Lorentz (PARIS 4)
- M. Matteoni (PARIS 1)